Nécrologie

Autor(en): **Berset, Marcellin**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **50 (1921)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Aebischer. — Notice sur la nature et l'organisation civile de la bourgeoisie de Fribourg, par le chanoine Fontaine, par Pierre de Zürich. Abonnement : 4 fr. 70 pour la Suisse.

* * *

Le Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand, par W. Pierrehumbert. — Publié par la Société d'histoire du canton de Neuchâtel. — Paraissant en fascicules chez Attinger, frères, à Neuchâtel.

Nous recevons le prospectus du *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand,* publié par la Société d'histoire du canton de Neuchâtel. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur cette intéressante publication, et nous nous bornons à dire que cette œuvre est offerte en souscription publique : le premier fascicule doit paraître prochainement.

NÉCROLOGIE

† **M. Antoine Bongard.** — Le 22 janvier, un cortège de parents et d'amis accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle d'un digne et bon vieillard décédé à l'âge de 84 ans. M. Antoine Bongard, ancien instituteur, était originaire d'Ependes. Il fit ses études à l'école cantonale, au collège Saint-Michel, puis à l'école normale où il obtint son brevet. Nommé à Estévenens et Massonnens à une époque où le nombre des communes dépassait celui des régents il « tenait l'école » le matin dans la première de ces localités et l'après-midi dans la seconde. A l'encontre de ce qui se passe parfois aujourd'hui, il cumulait la besogne, mais non le traitement. Ce binage ne lui convenant plus, il se fit nommer à Corpataux, où il resta 22 ans. Il sut si bien se faire apprécier dans ce nouveau poste que son souvenir y a survécu à une séparation de plus de 30 ans. Fait rare, mais réel et mis en évidence par la participation à son enterrement de quelques-uns de ses anciens élèves. J'en fus moi-même touché au point de devoir partager mon admiration entre le maître et les élèves. M. Antoine Bongard chérissait sa profession; il était doué d'un heureux caractère. Il avait une manière à lui de vous parler qui le rendait très sympathique. Bon par nature, il appartenait à une génération qui n'avait pas encore imaginé la politesse pour remplacer la bonté, comme on a inventé la dorure pour remplacer l'or trop rare et trop cher. Après 26 ans d'école, l'excellent instituteur dut passer par le creuset des épreuves : une surdité très prononcée, et, devenue incurable, l'obligea d'interrompre sa carrière. A cette occasion, il reçut de la Direction de l'Instruction publique une lettre fort élogieuse à laquelle il attachait un très grand prix et qu'il conservait précieusement. Retiré à Fribourg, avec une petite pension de 150 fr., il s'occupait de différents travaux manuels et fit de l'apiculture. Il connaissait à merveille les mœurs des abeilles et sa grande douceur paraissait se communiquer à ces irascibles guerrières. Nul mieux que lui ne possédait l'art d'opérer avec calme et sang-froid, sans recourir au voile ni à la fumée. Peut-être avait-il appris de *Fénelon* que les abeilles ne sont pas plus faciles à irriter que le cœur des hommes.

M. Antoine Bongard était un bon citoyen, un fidèle conservateur. Chaque votation, quelle qu'en fût l'importance, l'amenait devant les urnes. Dans les assemblées conservatrices du remuant quartier de Beauregard, il était toujours au premier rang des participants. Bon chrétien, il connaissait fort bien le chemin des nombreuses églises de Fribourg. La dernière fois que je le vis, en décembre, il sortait de la chapelle de *Jolimont*. Très souffrant, il dut s'aliter en rentrant chez lui pour ne plus se relever. Que tous ceux qui ont connu cet aimable et doux vieillard veuillent bien lui accorder une pieuse pensée et garder son souvenir. Marcellin BERSET.

Avis au corps enseignant

Messieurs les Instituteurs et Mesdames les Institutrices sont priés de bien vouloir au plus tôt traiter les questions mises à l'étude pour la prochaine assemblée générale de la Société d'Education qui aura lieu cet été dans la Gruyère à une date à fixer.

Messieurs les Inspecteurs sont priés de désigner dans leur arrondissement respectif un rapporteur de district. Mesdames les Inspectrices désigneront aussi dans leur arrondissement un rapporteur particulier pour la 2me question.

Les travaux individuels seront adressés aux rapporteurs de district pour le *15 mars* au plus tard (date définitive).

Les rapporteurs d'arrondissement voudront bien faire parvenir leur travail au rapporteur général pour le *15 avril*, dernier délai.

Le rapporteur général de la 1re question est désigné en la personne de M. Fernand Ruffieux, instituteur à Bulle.

Le rapporteur général de la partie féminine est Mlle Thérèse Bossel, institutrice au Pâquier.

Pour le Bureau du Comité :

Le vice-président, H. CURRAT.

* * *

Cours spécial pour maîtres de classes d'anormaux

La *Société pour l'éducation des anormaux* organise à Saint-Gall un cours de huit semaines pour les maîtres qui voudraient se préparer à enseigner dans les classes d'arriérés, d'anormaux et de faibles d'esprit. Il durera du 25 avril au 18 juillet. Des spécialistes y donneront les leçons théoriques. Les exercices pratiques auront lieu dans les classes spéciales de Saint-Gall. Le cours est gratuit. Le nombre des participants ne dépassera pas 24. Les conditions exigées sont : le brevet d'enseignement primaire et une activité pratique de deux ans.

Ceux qui désireraient participer à ce cours doivent s'annoncer dans le courant de février à la Direction de l'Instruction publique du canton de Saint-Gall *par l'intermédiaire de la Direction de l'Instruction publique de leur canton.* Si l'on désire d'autres détails sur le cours susdit, on peut s'adresser à *M. E. Hardegger, instituteur, Rosenheimstrasse, 5, Saint-Gall.-O.*